

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2008

PROCES - VERBAL

Le 26 septembre 2008, les membres du conseil municipal, convoqués par le Maire le 19 septembre 2008, se sont réunis en séance publique, à l'Hôtel de Ville, à 17 h 45, sous la présidence de M. le Maire.

Étaient présents,

Monsieur le Maire,

Mme Hélène HERNU, M. Yves EVARISTE, M. Gérard NAJMAN, Mme Edith PESCHEUX, M. Bruno REMOND, Mme Isabelle DAESCHNER, M. Samuel BESNARD, Mme Claire MARTI, M. Thierry CROSNIER, M. Alain BLAVAT, M. Bernard TUPRIE, Mme Juliette PAPAZIAN, M. Jacques FOULON, M. Robert ORUSCO, Mme Najia PATTI, M. Georges THIMOTEE, M. Antoine FREMONT, M. Hervé WILLAIME, Mme Cécile REICHARD, Mme Delphine KECLARD, Mlle Nadhéra BELETRECHE, M. Camille VIELHESCAZE, Mme Raymonde MAITRE, Mme Christine ROCHE, Mme Marie-Christine CHARPENTIER, M. Gilles DAVID.

Etaient excusés et représentés par mandats : Mme Jeanne BOURDIN, Mme Monique AGUDO, Mme Sylvie CHEVALIER, M. Joël FRAUD, Mme Hélène DE COMARMOND, Mlle Ombeline CASEL, M. Eric CHEROT, M. Arnaud HADIDA.

La séance est ouverte à 18 h 15, et M. le Maire accueille la délégation officielle du Landkreis WOLFENBÜTTEL.

DENOMINATION DE LA "PLACE DU LANDKREIS WOLFENBÜTTEL"

M. le Maire indique que le projet d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) Camille Desmoulins, approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 23 Septembre 1996, prévoyait la construction d'une place bordant les ilots immobiliers A1B, A1A et A3 entre l'avenue Louis Georgeon et la rue Victor Schœlcher.

La promenade des rives de Bièvre est en cours d'aménagement, étant déjà réalisée depuis l'avenue Dumotel jusqu'à la rue Victor Schœlcher, puis de la rue Victor Schœlcher à (prochainement) l'avenue Louis Georgeon.

Dans ce cadre, un espace élargi est aménagé sur les rives de Bièvre, en cohérence avec le parti urbain lui faisant face, place du Millénaire.

L'ancienneté et la vigueur des relations de jumelage unissent tant les autorités publiques que les associations et les habitants de CACHAN avec ceux du Landkreis WOLFENBÜTTEL.

L'intérêt de marquer la prégnance de ce partenariat de jumelage amène le conseil municipal à décider de nommer un espace public "place du Landkreis WOLFENBÜTTEL", sur proposition de M. le Maire, afin de consacrer l'importance des liens de jumelage unissant les autorités et populations de la Ville de CACHAN et du Landkreis WOLFENBÜTTEL.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité.

La séance est levée le 26 septembre 2008 à 18 h 50.
Le 30 septembre 2008

Le Maire,